



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 novembre 2023

Délibération n°2023-50 – Versement d’une subvention au collège Emile Zola dans le cadre d’un projet d’éducation artistique et culturel en danse contemporaine

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 novembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 25 novembre 2023, s’est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents :	Votants :
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à M. NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN, Marie GALANO donne pouvoir à M. GLEIZE		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Hélène MORONVALLE		

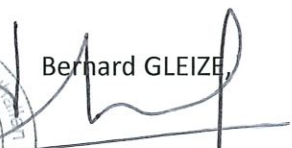
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,


Considérant la demande du Collège Emile Zola de bénéficier d’une subvention dans le cadre de l’organisation d’un projet d’éducation artistique et culturel en danse contemporaine pour deux classes de 6^{ème} et une classe de 3^{ème} durant l’année scolaire 2023-2024,

Sur présentation du rapport par M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l’unanimité**,

Article 1 : octroie au collège Emile Zola une subvention s’élevant à 400 €,

Article 2 : précise que cette dépense est inscrite au budget 2023.


Bernard GLEIZE,
Maire de Vauhallan



Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20231130-2023_50-DE
Date de télétransmission : 06/12/2023
Date de réception préfecture : 06/12/2023